

Scolarité / Admissions

☎ : 03.28.76.73.17

admission@polytech-lille.fr

RENTREE « PEIP A » - 2020-2021

Mademoiselle, Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir choisi notre école pour votre formation Parcours des Écoles d'Ingénieurs Polytech « PeiP A » et sommes heureux de vous accueillir à la prochaine rentrée universitaire 2020-2021.

Pour réaliser l'inscription, il est **IMPÉRATIF** de suivre les étapes suivantes :

- Étape 1 : adresser le dossier d'inscription pédagogique au service Admissions :
admissions@polytech-lille.fr
- Étape 2 : effectuer l'inscription administrative auprès des services de l'Université de Lille à compter du 9 juillet 2020 - www.univ-lille.fr/etudes/sinscrire/

Ces 2 démarches sont **OBLIGATOIRES**

D'autre part, vous trouverez ci-dessous les dates à retenir pour votre rentrée :

Réunion de rentrée Polytech Lille - Amphi Migeon à POLYTECH LILLE
Date et horaires seront indiquées sur le site <http://www.polytech-lille.fr/>

--

Réunion de rentrée Licence SESI « parcours PEIP » sera annoncée sur le site
Date et horaires seront indiquées sur le site <http://www.polytech-lille.fr/>

--

L'Université organise des Journée Immersion Vie Étudiante (JIVÉ)
<https://jive.univ-lille.fr/>

TOUTE ABSENCE À L'UNE DES RÉUNIONS DE RENTRÉE SERA CONSIDÉRÉE COMME UNE DÉMISSION

Vous trouverez également joint à ce dossier quelques informations sur la recherche de logement, sur le Bureau des Étudiants (BDE) et des informations spécifiques pour les étudiants internationaux.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, nous vous prions de croire, Mademoiselle, Monsieur, à nos sentiments les plus cordiaux.

Le service Admissions / Vie Étudiante

ÉTAPE 1 :

INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE à POLYTECH LILLE

Cycle préparatoire ☐ PEIP A ☐ PEIP B ☐ PEIP C (PACES) ☐ PEIP D (STI2D)

Nom : ----- Prénom : -----

Date de naissance : ----- ☐ Mineur à la rentrée

Pour les élèves mineurs, adresses et coordonnées des parents à contacter :

Langue maternelle : ----- LV1 : ----- LV2 : -----

☐ Situation de handicap ☐ Sportif de haut niveau ☐ Artiste de haut niveau

Il est rappelé que l'admission en parcours « PEIP » est conditionnée à l'obtention du baccalauréat

Ne concerne que les candidats ayant confirmé leur acceptation d'admission à Polytech Lille ("Oui définitif")

L'inscription pédagogique consiste à **transmettre par mail** ce document complété et les pièces demandées **dès les résultats du baccalauréat**, à l'adresse suivante : admissions@polytech-lille.fr

Joindre cette page aux justificatifs demandés ci-après :

- ☐ Photocopie de la carte d'identité ou du passeport ET du titre de séjour pour les étudiants de nationalité étrangère. (Merci de veiller à la lisibilité de la copie et de la photo)
- ☐ le relevé de notes du baccalauréat
- ☐ Une attestation d'assurance « Responsabilité Civile » pour 2020-2021
(valable jusqu'à la fin de l'année universitaire)
- ☐ 1 photo (indiquer nom et prénom au dos)
- ☐ Facultatif : l'imprimé de demande de logement

Votre inscription à Polytech Lille ne sera validée qu'à réception de ce dossier.

Consultez le site de l'école www.polytech-lille.fr, les informations de rentrée seront mises à jour .

Secrétariat PeiP - bureau A005 : Téléphone : 03 20 41 75 54 -
Nathalie.debruyne@polytech-lille.fr - secretariat.peip@polytech-lille.fr
Horaires : 9h30 - 12h et 13h30 - 17h30 - fermé le mardi

ÉCOLE POLYTECHNIQUE UNIVERSITAIRE
Cité Scientifique – Avenue Paul Langevin – 59655 VILLENEUVE d'ASCQ cedex
www.polytech-lille.fr



Invitation

Soirée d'accueil des parents

Guy Reumont, directeur de Polytech Lille
et l'équipe de direction ont le plaisir
de convier les parents des 1^{ère} année
PeiP et cycle ingénieur à une

Soirée d'accueil
qui se déroulera

Vendredi 2 octobre 2020
à 18h30 à l'école

L'occasion de rencontrer les équipes
de direction et pédagogique
et de visiter l'école

Inscription nécessaire :
bitly.com/accueilparents



Cher futur Polytech Lillois,

Tu vas intégrer dans quelques semaines le parcours Préparatoire aux Etudes d'Ingénieur de Polytech, à Polytech Lille, et donc découvrir l'associatif Lillois.

Ce parcours PeiP marque ton entrée dans le monde étudiant, et tu y découvriras les clubs de Polytech Lille. Tu seras invité à participer à des projets de photo, de danse, de sport, d'informatique... Tout le monde y trouve son compte !

Pour participer aux différents clubs et à la vie étudiante de Polytech Lille, il te suffit de cotiser au Bureau Des Elèves (BDE). Quels sont les autres avantages d'un cotisant BDE ? Tu auras des tarifs préférentiels aux soirées et activités organisées par ton BDE, mais aussi chez certains établissements partenaires, et sur les goodies Polytech vendus au cours de l'année (les pulls, t shirt, bob...)

Pour bien débiter ton parcours dans la vie étudiante, on te prépare en septembre un mois d'intégration, dont une journée spécialement dédiée aux PeiP. Cette journée te permettra de rencontrer l'ensemble de tes compagnons de route, tout en te plongeant dans l'ambiance lilloise...



 Pour un avant-goût de ce qui t'attend, n'hésite pas à aller faire un tour sur Facebook et liker notre page « **BDE Polytech Lille** »

 Si tu veux un contact privilégié avec des étudiants en parcours PeiP, tu peux contacter sur Facebook ou Instagram nos responsables PeiP. Ils qui étaient en première année de PeiP cette année et sont là pour répondre à tes questions même avant la rentrée.

Alicia Rozé @aliy.rz Arthur Boniface @arthurboniface
Albin Neuts @albinnuts Raphael Reichman @raphaelreichman
@peip_lille_off

Tu peux cotiser dès maintenant, en envoyant avec ton dossier d'inscription ce formulaire et un chèque joint à l'ordre de « BDE Polytech Lille ».

Tu pourras aussi cotiser une fois que tu seras arrivé(e) à l'école en septembre

Nom : _____

Adhésion sur 1 an (15€)

☐

Prénom : _____



Innovation Production
Professionnel Mécanique technique
International Agroalimentaire
Automatisme Ingénieur adaptabilité
Statistique POLYTECH Matériaux
Technico-commerciaux Génie-Civil
Précurseur Informatique opérationnel
Electronique spécialiste Big Data Instrumentation

Qui sommes nous ?

L'association des ingénieurs Polytech Lille a pour but d'entretenir et d'animer le réseau de plus de 11 000 ingénieurs formés au sein de Polytech Lille. Nous avons plus de 40 ans d'existence, et organisons différentes actions pour promouvoir l'insertion professionnelle des étudiants. Nous avons des partenariats avec différentes entreprises dans le but d'une bonne insertion professionnelle de nos étudiants.

Nous proposons la garantie emploi.

La garantie emploi s'adresse à tous les étudiants de Polytech Lille. Elle est adaptée à chaque niveau. L'idée est celle d'un « passeport » vers l'emploi, durant toute la scolarité au sein de l'établissement. L'étudiant en Peip est accompagné dans son projet professionnel afin de choisir au mieux sa spécialité dans le cycle d'ingénieur.

En Peip [accompagnement des étudiants sur le choix de la spécialité et de leur futur métier]
Cycle ingénieur, 1ère année [Découverte des métiers, des secteurs d'activité et des entreprises]
Cycle ingénieur, 2ème année [Définition du projet professionnel]
Cycle ingénieur, dernière année [Objectif emploi]

Quelques actions :

- Afterworks avec des ingénieurs et recruteurs
- Visite du site de Renault Douai pour la formation Mécanique
- Visite du chantier Lillenum pour la formation Génie Civil
- Visite de la marque nutrition APTONIA chez B'Twin Village pour la formation Alimentaire
- Concours de cuisine au sein de Bonduelle
- Escape game, Laser game
- CV vidéo
- Simulations d'entretien en visioconférence
- Bilan de compétences
- Forum stages...

Adhésion au réseau de Polytech Lille

Bulletin d'adhésion à l'association des ingénieurs Polytech Lille

Nom	J'adhère à l'association des ingénieurs et paye :
Prénom	20€ pour une année de scolarité
Date de naissance	50€ pour l'ensemble de la scolarité à Polytech Lille
Mail	Nous activerons votre compte sur le site lesingenieurs.net
Mobile	vous donnant accès à l'annuaire des ingénieurs Polytech Lille

Coupon à retourner à :

Polytech Lille - Association des ingénieurs - Avenue Paul Langevin - 59655 Villeneuve d'Ascq cedex
Chèque à l'ordre de l'association des ingénieurs Polytech Lille

ou

contact@lesingenieurs.net (RIB transmis par retour de mail)

LE LOGEMENT

L'admission à Polytech Lille vous posera peut-être un souci d'hébergement. Avoir un logement à proximité de l'établissement, près des transports, est en effet un atout pour favoriser la réussite des études.

Le site Internet de l'école www.polytech-lille.fr, bandeau du bas « Trouver un logement » informations, adresses et liens utiles pour vous aider à trouver un logement.

Nous vous proposons ci-après quelques pistes pour vous aider dans vos démarches.

En priorité, par le biais du CROUS de Lille

6 résidences universitaires sont implantées sur le campus de l'université de Lille, où se situe également l'école, offrant près de 3 450 logements.

L'offre de logements du CROUS étant importante, il est conseillé de faire en priorité une demande auprès du CROUS.

Il est encore possible de constituer une demande « tardive » de logement, en établissant un « Dossier Social Étudiant » sur le site internet www.crous-lille.fr.

En cas de « réponse d'attente » pour l'attribution d'un logement, le CROUS publie à partir de mi-Juillet sur son site (www.crous-lille.fr), les logements devenus vacants suite aux désistements.

A propos des bourses :

1 étudiant sur 3 est boursier dans l'académie de Lille. Les critères d'attribution de bourses sont plus favorables dans l'enseignement supérieur que dans l'enseignement secondaire. Même si vous n'êtes pas boursier dans le secondaire, n'hésitez pas à faire une simulation de vos droits à bourse sur le site du Crous, rubrique « simuler mon droit à bourse ».

Sachez que même une bourse d'échelon Obis confère le statut d'étudiant « boursier », et donne droit à de nombreux avantages : exonération des droits d'inscription, réductions diverses, notamment dans les transports, etc ...

Polytech Lille propose des possibilités d'hébergement

Si votre demande auprès du CROUS n'aboutit pas, vous pourrez présenter une demande de logement auprès de l'école.

En effet, une convention d'hébergement établie avec le CROUS de Lille permet à l'école de proposer des logements en résidences universitaires situées sur le campus de la Cité Scientifique, à proximité de l'école (max. 15 mn à pied).

Pour information en 2019-2020, l'école disposait de studios (de type 1 à 2) de la résidence Gustave Eiffel, meublés et équipés d'une kitchenette (plaques de cuisson + frigo) et de sanitaires (douche, WC + lavabo). Le loyer était de 309,05 à 453,07 € selon le type de logement + les charges d'électricité. Quelques chambres « réhabilitées » équipées de sanitaires de la résidence Bachelard sont également mis à la disposition de l'école. Le loyer était de 250 à 265 € toutes charges comprises.

Le nombre de logements étant limité, toutes les demandes reçues ne peuvent être satisfaites.

Les demandes de logements « école » sont totalement distinctes des démarches réalisées auprès du Crous. Le formulaire de demande de réservation (cf lien pour télécharger le dossier logement) devra être joint au dossier d'inscription pédagogique à retourner à l'école, à l'issue des résultats d'admission.

Locations de particuliers

Le service logement en ville du CROUS de Lille diffuse également des offres de logements proposés par des particuliers. Ce service gratuit est disponible sur www.lokaviz.fr et permet la consultation d'offres de logements, tant en résidences universitaires Crous que chez des particuliers.

Le site du CRIJ Hauts de France renseigne et conseille les étudiants sur les différentes démarches à réaliser lors de la recherche de logement.

En outre, de multiples sites internet sont dédiés à la recherche de logement ou colocation : www.lavoiximmo.com - www.pap.fr - www.entrepaticuliers.com - www.topannonces.fr - www.leboncoin.fr - www.seloger.com - www.appartager.com – etc ...

Générations et Cultures : l'habitat intergénérationnel, une solution conviviale et solidaire pour se loger www.generationsetcultures.fr

Colocatère propose un ensemble de maisons et appartements neufs composés de 2 à 11 chambres dédiées à la colocation de haut de gamme <https://www.colocataire.com/fr>

A titre indicatif, le centre ville de Lille est à 20 minutes de l'école en Métro

N'hésitez pas à rechercher également dans des localités limitrophes à Villeneuve d'Ascq (Lesquin, Ronchin, Sainghin en Mélantois ...) desservies par les lignes Bus (mais particulièrement proches si vous avez un véhicule), où les loyers sont parfois plus avantageux.

Résidences étudiantes

Plusieurs organismes de résidences étudiantes proposent des logements d'un confort standard garanti, meublés, équipés, parfois avec des services para-hôteliers à disposition sur demande (ménage, laverie, location de linge, petit déjeuner ...) :

- Les plus proches de l'école (Villeneuve d'Ascq)

Résidence La Passerelle

www.sigla.fr

Studéa Lille1

www.nexity-studea.com

Résidence Grand Stade

www.sergic.com

- Sur Lille et alentours

Résidence Parme - Hellemmes - <http://www.residencesparme.fr/residences/residence-des-flandres>

Résidence Studéa Centre et Studéa Vieux Lille. D'autres résidences disponibles : Studéa Gambetta, Studéa Moulin, Studéa Sébastopol, Studéa Montebello et Studéa Lille cité scientifique et studéa Lille 1 à Villeneuve d'Ascq

www.nexity-studea.com/

Appart'City (Résidences Appart'city Campus Lille Euralille et Appart'City Campus Lille Grand Palais)

www.appartcity.com

Les Estudines (Résidences Les Estudines d'Artois, Les Estudines Flandre-Gambetta et Les Estudines Lille-Europe)

www.estudines.com

Vous pouvez également vous rendre sur le site de recherche de logement étudiant Adele, qui vous donnera une liste plus exhaustive des résidences étudiantes, et un accompagnement dans vos recherches.

www.adele.org

- Pour les étudiants arrivant de l'étranger :

Agence qui propose des logements et colocations sur Lille: www.francecorentstudents.com

Les aides au logement

Pour vous renseigner et solliciter toutes sortes d'aides financières, plusieurs organismes :

➤ la **Caisse d'Allocations Familiales** : www.caf.fr (Allocation d'Installation Etudiante « Aline » ; Aide Personnalisée au Logement (APL) ; Allocation de logement, etc ...)

➤ <https://www.actionlogement.fr/> est un portail dédié au logement :

permet d'obtenir en ligne gratuitement pour votre projet immobilier, une ou plusieurs aides financières au logement : - caution AVANCE LOCA-PASS® : avance gratuite du dépôt de garantie, accordée sous la forme de prêt à taux 0%, amortissable sur une durée maximum de 25 mois.

- GARANTIE LOCA-PASS® : caution solidaire d'une durée de 3 ans donnée au bailleur couvrant un nombre maximal de 18 mensualités constituées du loyer et des charges locatives, nettes d'aides au logement,

- AIDE MOBILI-PASS®. : permet de trouver un logement et propose également un service de souscription en ligne gratuite d'une assurance multirisque habitation.

➤ Votre **mairie** ainsi que le **Conseil Général** de votre région pourront également fournir tout renseignement sur les diverses mesures d'aides existantes.

Au moment de la location d'un logement, en résidence universitaire ou chez un particulier, il est demandé la caution d'un garant. Certains organismes bancaires, ou compagnies d'assurance, peuvent proposer des possibilités de cautionnement pour les locations de logement. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre banque ou assurance.

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS : TITRE DE SÉJOUR

Si vous êtes étudiant de nationalité étrangère, il est vivement conseillé de consulter la rubrique ["Formalités d'entrée et de séjour"](#) du site web de l'Université de Lille (voir la procédure auprès du campus Cité Scientifique) pour prendre connaissance des modalités d'établissement de votre titre de séjour.

Pour **les étudiants internationaux s'inscrivant pour la 1ère fois** dans un Établissement d'enseignement supérieur français domiciliés dans le Nord. Il est impératif que vous obteniez, avant votre départ, un visa de long séjour pour études.

Remarque : le visa tourisme ne peut en aucun cas être transformé, une fois présent sur le territoire français, en titre de séjour pour études. **Attention** : le visa de long séjour pour études est payant et le délai d'obtention est parfois long.

Cette disposition **ne s'applique toutefois pas aux ressortissants algériens** régis par un accord bilatéral, qui devront, à leur arrivée en France, solliciter une demande de titre de séjour. Les étudiants de nationalité algérienne doivent se connecter sur le site de la Préfecture ... pour faire leur dépôt en ligne du dossier afin d'obtenir leur 1er titre de séjour. Les étudiants ressortissants des pays de l'Union Européenne ne sont pas concernés. Ils doivent être munis d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

Informations importantes

Les **étudiants bénéficiaires d'un Visa Long Séjour valant Titre de Séjour** (VLS-TS) valable de 4 à 12 mois doivent obligatoirement effectuer les démarches nécessaires auprès de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII). Pour que le visa soit validé et se transforme en titre de séjour pour la durée indiquée, il vous faudra accomplir le processus de [validation de VLS-TS en ligne](#) dans les 3 mois suivant votre arrivée en France.

Remarque : le montant de la taxe à acquitter est de 60€ (payables en ligne ou par timbres fiscaux). **Attention** : si vous n'avez pas effectué cette démarche dans les 3 mois suivant votre arrivée en France, vous ne serez plus en séjour régulier sur le territoire français. En conséquence, vous ne pourrez plus franchir la frontière de l'espace Schengen et vous devrez, de nouveau, solliciter une entrée régulière. Aucune régularisation sur le territoire français ne sera envisageable par la préfecture.

Les **étudiants demandant un renouvellement** de leur titre de séjour en vue de l'année universitaire 2020-2021, doivent également se connecter sur le site de la Préfecture ... pour faire leur dépôt en ligne du dossier de renouvellement de leur titre de séjour. Tous les étudiants peuvent, si besoin, se présenter à l'accueil de la Maison Internationale se situant sur le Campus Cité Scientifique aux heures d'ouverture pour poser leurs questions concernant la demande de renouvellement de titre en ligne.

Remarque : par ailleurs, vous aurez à vous acquitter d'une taxe de 75 € pour un titre de séjour, qu'il soit annuel ou pluriannuel (à acquitter sous forme de timbres fiscaux lors du retrait de votre titre de séjour).

Direction territoriale de l'OFII
2 rue de TENREMONDE - 59800 LILLE
Tél. : 03 20 99 98 60 - Mail : lille@ofii.fr

Bureau d'accueil des étudiants internationaux
Campus Cité Scientifique, Maison Internationale
Bât-A4 - Mail : titredesejour@univ-lille.fr



ACCUEIL AU CROUS DE LILLE NORD PAS-DE-CALAIS DES ETUDIANTS ETRANGERS* ** POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2020/2021

***DONT LES PARENTS (PERE ET MERE) NE RESIDENT PAS EN FRANCE**

****PROCEDANT A UNE PREMIERE INSCRIPTION DANS UN ETABLISSEMENT
D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DANS L'ACADEMIE DE LILLE**

Attention : une capacité d'accueil très limitée

Si vous avez une autorisation d'inscription pour l'année universitaire 2020/2021 dans un établissement d'enseignement supérieur, vous avez la possibilité de faire une demande de logement en résidence universitaire auprès du CROUS de LILLE NORD PAS-DE-CALAIS.

Votre demande d'admission en résidence universitaire doit être formulée uniquement par voie électronique. Vous devez réaliser obligatoirement les deux opérations ci-dessous :

1/ Création d'un compte sur

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

2/ Après vous être identifié sur [messervices.etudiant.gouv](https://www.messervices.etudiant.gouv.fr), vous pourrez saisir votre demande de logement en cliquant sur la brique « Trouver un logement en résidence CROUS » à partir du 09 juillet 2020



Pour tout renseignement complémentaire, vous avez la possibilité de contacter le service international.

Service international du CROUS de LILLE NORD PAS-DE-CALAIS

ANTENNE « CAMPUS CITE SCIENTIFIQUE »

Résidence Bachelard – Bâtiment O

Avenue Paul Langevin

59650 Villeneuve d'Ascq

03.74.09.12.02 ou 03.74.09.12.11

service.international@crous-lille.fr

Le service est ouvert aux horaires suivants :

Du lundi au jeudi de 08H45 à 12H00 puis de 13H00 à 17H00

Le vendredi : de 08H45 à 12H00 puis de 13H00 à 16H30

Attention

Les capacités d'accueil dans les résidences étant extrêmement limitées, toutes les demandes ne pourront pas être satisfaites. Une priorité sera donnée :

- Aux boursiers du gouvernement français BGF, de gouvernements étrangers BGE relevant de conventions signées avec le CNOUS et Campus France.
- Aux étudiants relevant de programme de mobilité européenne et d'échanges interuniversitaires dans le cadre d'accords passés entre le CROUS et les établissements d'enseignement supérieur.
- Aux étudiants inscrits dans les niveaux d'études supérieurs à Bac + 3

MOYENS D'EXISTENCE

Il vous est rappelé que vous devez être en mesure de faire face à vos frais de séjour, soit au moyen d'une bourse, soit au moyen de ressources personnelles suffisantes (à titre indicatif, vous devez disposer d'au moins 615 euros par mois afin d'assumer vos besoins au quotidien).

De plus, assurez-vous que la réglementation en vigueur autorise les transferts de fonds de votre pays vers la France.

Attention : Compte tenu de la situation actuelle de l'emploi dans le Nord ainsi que dans le Pas-de-Calais, les étudiants peuvent rencontrer de grandes difficultés à trouver un emploi même temporaire.